PROCEDURE POUR L'ENGAGEMENT DES DEPENSES SUR LE DISPOSITIF RITM-BFC

Vous êtes porteur d'un projet pédagogique de l'Institut Agro Dijon. Vous avez obtenu un financement dans le cadre d'un projet RITM-BFC.

Cette fiche a pour vocation de rapprocher les parties prenantes à un projet/une action dans le cadre du dispositif RITM-BFC en présentant les documents, procédures et services à contacter au sein de votre établissement pour **engager, suivre et ajuster les dépenses prévues** du projet/de l'action.

Contexte

Depuis 2018, la COMUE UBFC assure la coordination du dispositif *« RITM-BFC – Nouveaux cursus à l'Université »* dans le cadre de l'appel à projet Nouveaux Cursus Universitaires du programme des Investissements d'Avenir. Le programme est géré par l'ANR. L'ensemble des membres de la COMUE BFC sont partenaires du projet RITM-BFC.

Deux dispositifs parallèles et complémentaires sont déployés pour soutenir les initiatives de RITM-BFC : les **actions** déployées par levier, coordonnées par le pilote de l'établissement et l'ATP- BFC, et les **projets** lauréats des appels à projets Innovations Pédagogiques, Recherche et Open Labs.

A ce jour, trois appels à projets ont été concrétisés. Le Comité d'évaluation de RITM-BFC, sur la base d'expertises externes nationales et internationales, a évalué les projets qui lui ont été présentés et sélectionnés ceux auxquels RITM-BFC apportera un (co-)financement.

Mise en oeuvre

Les projets/actions sont mis en œuvre par les établissements partenaires, et **leurs pratiques internes s'appliquent** autant que possible. Les partenaires du projet RITM-BFC, avec l'équipe RITM-BFC, ont mis en place depuis 2018 des procédures juridiques et financières permettant l'engagement et la mise en œuvre des crédits alloués.

A l'Institut Agro Dijon, la **CeDéFAP (Cellule de Développement des Formations et Accompagnement Pédagogique)** est votre premier relais pour construire et suivre vos projets.

- **Delphine BENAS**, chargée d'ingénierie des appels à projets pédagogiques delphine.benas@agrosupdijon.fr
- Les **ingénieurs technico-pédagogiques affectés à vos départements** sont également à votre écoute : mathieu.bartoletti@agrosupdijon.fr, marion.barthes@agrosupdijon.fr, haley.flom@agrosupdijon.fr, marion.soichot@agrosupdijon.fr

Déroulement général

Préparation du projet/action

Au moment de la **préparation du projet/action** :

- Pour l'accompagnement au montage : la CedéFAP, sera votre premier relais pour construire vos projets/actions.
- Pour la préparation financière : une FICHE FINANCIERE PREVISIONELLE fait partie des documents à soumettre à RITM-BFC. **La préparation de ce budget se fait avec l'appui de Delphine BENAS**.

Ouverture des crédits

Fin juin/début juillet, l'équipe RITM-BFC informe la CeDéFAP, le Responsable du pilotage budgétaire du Pôle Formation (Jean-Yves GADECEAU) et les porteurs des projets/actions sélectionnés. Le budget des projets/actions de RITM-BFC est hébergé par la CeDéFAP. Chaque projet est suivi dans GFC OPERATIONS.

Gestion au fil de l'eau, ajustements

Pour modifier **la répartition du budget**, rapprochez-vous de Delphine BENAS à la CeDéFAP en explicitant votre besoin. Elle apportera les modifications à la fiche financière initiale et l'enverra à l'équipe RITM-BFC. Les modifications concernent la ventilation des lignes budgétaires, le montant maximal de l'aide attribué par RITM-BFC ne pourra être revu à la hausse.
Pour **modifier la date de fin de projet**, rapprochez-vous de Delphine BENAS à la CeDéFAP. En tout état de cause, les projets ne pourront pas dépasser une durée de 3 ans. Les actions sont d'une durée d'un an.

Le suivi financier du projet/action

Le **suivi financier** des projets/actions se fait sur une base annuelle, par le biais de la FICHE FINANCIERE de suivi et de ses onglets. La remontée financière a lieu chaque année en juin. Les remontées financières se font par le biais des onglets de la FICHE FINANCIERE.
Les remontées financières sont réalisées par Delphine BENAS et portent sur les dépenses engagées.

Suivi de l'activité du projet

Le **suivi de l'activité** des projets se fait sur une base annuelle, par le biais du FORMULAIRE BILAN INDICATEURS (FBI). Le FBI est à renseigner chaque année en ligne (remise en juin).
Pendant toute la durée du projet, les ingénieurs pédagogiques de l'équipe RITM-BFC apportent un suivi et un accompagnement du projet. Ils sont en lien avec les ITP des départements d'Institut Agro Dijon par le biais d'un *réseau des ingénieurs pédagogiques en BFC*.

Ces éléments permettent à votre établissement, gestionnaire du projet, de suivre les crédits en accord avec ses pratiques internes, tout en répondant aux pré-requis de l'ANR en termes de suivis financiers et administratifs.